

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DE LA  
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DU PAYS DE GRASSE****SEANCE DU VENDREDI 29 MARS 2019****Délibération n°DL2019\_038 : Budget principal - Approbation du compte administratif 2018**

Date de la convocation : 22/03/2019

Date de publication :

L'an deux mille dix-neuf et le vingt-neuf du mois de mars à quatorze heures, en application des articles L.5211-1, L.5211-2, L.5211-6 et L.5211-11 du code général des collectivités territoriales, le conseil de communauté de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège sis 57 avenue Pierre Sémard à Grasse, sous la présidence de Jérôme VIAUD, Maire de Grasse et Vice-président du Conseil départemental des Alpes-Maritimes.

**NOMBRE DE CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES**

Afférents au conseil de communauté : 71

En exercice : 71

**ETAIENT PRESENTS :** Jérôme VIAUD, Mekia ADDAD, Pierre ASCHIERI, Mireille BANCEL, Franck BARBEY, Claude BLANC, Philippe BONELLI, Pierre BORNET, Gérard BOUCHARD, Dominique BOURRET, Catherine BUTTY, Jean-Paul CAMERANO, Stéphane CASSARINI, Marino CASSEZ, Raoul CASTEL, Claude CEPPI, Murièle CHABERT, Marc COMBE, Magali CONESA, Jean-Louis CONIL, José COTTON, Cyril DAUPHOUD, Valérie DAVID, Philippe-Emmanuel DE FONTMICHEL, Jean-Marc DEGIOANNI, Jean-Marc DELIA, Jacques-Edouard DELOBETTE, Anne-Marie DUVAL, Paul EUZIERE, Yves FUNEL, Marie-Louise GOURDON, Jean-Paul HENRY, Myriam LAZREUG, Andrée-Claire LIEGE, Robert MARCHIVE, Claude MASCARELLI, Gérard MERO, Nicole NUTINI, Ismaël OGEZ, Michèle OLIVIER, Joël PASQUELIN, Pascal PELLEGRINO, Gilbert PIBOU, Jacques POUPLLOT, Christiane REQUISTON, Gilles RONDONI, Catherine SEGUIN, Florence SIMON, Jacques VARRONE, Brigitte VIDAL, Philippe WESTERLIN, Christian ZEDET, Jean-Claude ZEJMA.

**ONT DONNE POUVOIR :** François BALAZUN à José COTTON, Claude BOMPAR à Jean-Louis CONIL, Pierre BORNET à Jérôme VIAUD, Dominique BOURRET à Cyril DAUPHOUD, Catherine BUTTY à Philippe WESTERLIN, Christophe CHALIER à Florence SIMON, Henri CHIRIS à Claude BLANC, Jean-Marc DEGIOANNI à Mireille BANCEL, Pierre DEOUS à Jean-Marc DELIA, Anne-Marie DUVAL à Nicole NUTINI, Jean-Marie GUENOT à Jean-Claude ZEJMA, Christophe MOREL à Philippe BONELLI, Gilles PEROLE à Pierre ASCHIERI, Anne-Marie PROST-TOURNIER à Marc COMBE, Roland RAIBAUDI à Christiane REQUISTON, André ROATTA à Jacques POUPLLOT, Jacques VARRONE à Gérard MERO, Brigitte VIDAL à Jean-Paul CAMERANO, Jean-Claude ZEJMA à Catherine SEGUIN.

**ETAIENT ABSENTS :** Jean-Marie BELVEDERE, Valérie COPIN, Gérard DELHOMEZ, Jean-Marc GARNIER, Fabrice LACHENMAIER, Marie-Claude RENARD, Patricia ROBIN.

**SONT ARRIVES EN COURS DE SEANCE :** Franck BARBEY après le vote de la délibération n°31, Pierre BORNET après le vote de la délibération n°29, Murièle CHABERT après le vote de la délibération n°31, Philippe-Emmanuel DE FONTMICHEL après le vote de la délibération n°26, Myriam LAZREUG après le vote de la délibération n°31.

**SONT PARTIS EN COURS DE SEANCE :** Pierre BORNET avant le vote de la délibération n°44, Dominique BOURRET avant le vote de la délibération n°38, Catherine BUTTY avant le vote de la délibération n°55, Claude CEPPI avant le vote de la délibération n°61, Jean-Marc DEGIOANNI avant le vote de la délibération n°44, Anne-Marie DUVAL avant le vote de la délibération n°50, Florence SIMON avant le vote de la délibération n°62, Jacques VARRONE avant le vote de la délibération n°37, Brigitte VIDAL avant le vote de la délibération n°49, Jean-Claude ZEJMA avant le vote de la délibération n°53.

**A ETE DESIGNE SECRETAIRE DE SEANCE :** Philippe BONELLI.

<b>CONSEIL DE COMMUNAUTE</b>	<b>DELIBERATION</b>
<b>DU 29 MARS 2019</b>	<b>N°DL2019_038</b>
<b>RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Marc DELIA</b>	
<b>FINANCES</b>	
<b>Budget principal - Approbation du compte administratif 2018</b>	
<b><u>SYNTHESE</u></b>	
<b>Il est proposé au conseil de communauté d'approuver le compte administratif 2018 du budget principal de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse.</b>	

Monsieur Jean-Marc DELIA expose au conseil de communauté :

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'instruction codificatrice M14 ;

Vu le compte de gestion établi par Monsieur le Trésorier de Grasse Municipale ;

Vu l'avis favorable de la commission des finances en date du 20 mars 2019 ;

Le compte administratif du budget principal de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse pour l'exercice 2018 a été arrêté au 31 décembre 2018.

Ce compte administratif se présente en concordance avec le compte de gestion de Monsieur le Trésorier de Grasse Municipale, receveur de la collectivité, et ses résultats en euros sont les suivants (en euros) :

	<b>Section investissement</b>	<b>Section fonctionnement</b>
<b>RECETTES</b>		
Titres recettes émis	11 929 418,20	93 395 707,86
<b>DEPENSES</b>		
Mandats émis	11 688 130,66	90 138 965,27
Résultat de l'exercice		
<b>Excédent</b>	+ 241 287,54	+ 3 256 742,59
<b>Déficit</b>		

	<i>Résultat à la clôture de l'exercice précédent (2017)</i>	<i>Part affectée à l'investissement</i>	<i>Intégration de résultats par opération d'ordre non budgétaire</i>	<i>Résultat de l'exercice 2018</i>	<i>Résultat de clôture 2018</i>
<b>Investissement</b>	+380 682,55		-160 020,66	+241 287,54	+ 461 949,43
<b>Fonctionnement</b>	+2 677 211,14	176 176,94	251 586,67	+3 256 742,59	+ 6 009 363,46
<b>Total</b>	<b>+3 057 893,69</b>	<b>176 176,94</b>	<b>+91 566,01</b>	<b>+3 498 030.13</b>	<b>+6 471 312,89</b>

Conformément à l'article L.2121-14 du code général des collectivités territoriales, Monsieur le Président quitte l'assemblée au moment du vote de la présente délibération.

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à la majorité absolue (contre : JM Degioanni, M Bancel, M Lazreug, PE De Fontmichel, M Conesa, S Cassarini, P Euzière, M Addad, JP Camerano, B Vidal) décide :

- **DE DELIBERER** sous la présidence de Monsieur Jean-Marc DELIA, Premier vice-président ;
- **D'ARRETER** les dépenses et les recettes de la section d'investissement et les charges et produits de la section de fonctionnement de la manière suivante et en euros:

	<i>Section investissement (en euros)</i>	<i>Section fonctionnement (en euros)</i>
<b>RECETTES</b>		
Titres recettes émis	11 929 418,20	93 395 707,86
<b>DEPENSES</b>		
Mandats émis	11 688 130,66	90 138 965,27
Résultat de l'exercice		
<b>Excédent</b>	+ 241 287,54	+ 3 256 742,59
<b>Déficit</b>		

	<i>Résultat à la clôture de l'exercice précédent (2017)</i>	<i>Part affectée à l'investissement</i>	<i>Intégration de résultats par opération d'ordre non budgétaire</i>	<i>Résultat de l'exercice 2018</i>	<i>Résultat de clôture 2018</i>
<b>Investissement</b>	+380 682,55		-160 020,66	+241 287,54	+ 461 949,43
<b>Fonctionnement</b>	+2 677 211,14	176 176,94	251 586,67	+3 256 742,59	+ 6 009 363,46
<b>Total</b>	<b>+3 057 893,69</b>	<b>176 176,94</b>	<b>+91 566,01</b>	<b>+3 498 030.13</b>	<b>+6 471 312,89</b>

- **DE REPORTER** le résultat de clôture 2018 de + 461 949,43 € au chapitre R001 de la section d'investissement et +6 009 363,46 € au chapitre R002 de la section de fonctionnement du budget principal 2019 ;

- **DE NOTIFIER** la présente délibération à Monsieur le Trésorier de Grasse Municipale et à Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes.

Fait à Grasse, les jours, mois et an que dessus.

**Le Président**



**Jérôme VIAUD**

Maire de Grasse

Vice-président du Conseil départemental  
des Alpes-Maritimes

